

Rapport final

(Résumé)

**Cartographie des projets de réintégration
économique des MRE de Retour et
mécanismes d'appui à leur réinsertion
socioprofessionnelle et la réinsertion
socioéducative de leurs enfants**

**Elaboré et rédigé par : Dr Ali BOULAHSEN
et
Dr Mohammed TAKI**

Décembre 2014

La présente étude se situe dans le cadre d'une collaboration entre le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des affaires de la Migration (MCMREAM), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Maroc et l'Association Migration Internationale. En effet, ces organismes, préoccupés par les mutations socio- économiques que connaissait ces dernières années la migration, ont lancé le projet : « **Cartographie des projets de réintégration économique des marocains résidant à l'étranger et mécanismes d'appui à leur réinsertion socioprofessionnelle et la réinsertion socioéducative de leurs enfants** ». Ce projet se situe dans le cadre du Programme « **Mobilisation des Marocains résidant en Belgique pour le Développement du Maroc** » (MEDMA2).

En effet, le retour de ces MRE et de leur famille peut avoir des conséquences positives comme il peut avoir des conséquences négatives sur le Maroc. Cela dépendra de la manière dont le Ministère de tutelle va considérer ce phénomène. En tout cas, les analystes pensent que, si ce retour de nos ressortissants n'est pas bien encadré et bien orienté, il aura des conséquences néfastes sur l'économie du Maroc. Cela se traduira, entre autres, par une aggravation du taux de chômage et une baisse des transferts financiers en devise. Par contre, si ces MRE de retour sont considérés comme un capital humain productif, de par le savoir-faire, les compétences, les expériences, le savoir-vivre (familial, social et professionnel) qu'ils ont acquis lors de leur séjour dans le pays d'immigration, ils pourront participer activement au développement du pays. Cette contribution peut être assurée si le ministère de tutelle et les organismes qui s'occupent de l'encadrement et du soutien aux MRE de retour informent, orientent, facilitent les conditions de réintégrations et offrent aux MRE de retour la possibilité de participer efficacement à la croissance économique et au développement social du Maroc.

Les données disponibles relatives à la migration à l'envers des MRE et leur réintégration au Maroc ces dix dernières années sont rares. En effet, la question du retour des MRE pour s'installer définitivement ou pour une période plus au moins longue dans le pays pour une raison ou une autre n'a pas toujours suscité une grande attention car ce phénomène ne se met en évidence généralement qu'au moment des crises. Les principales études qui ont traitées cette problématique se sont basées sur les Enquêtes de masse suivantes :

1. « La Migration de Retour des Marocains résidant à l'étranger de 2003-2004 dans les régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa », (2004)
2. « Migration de retour au Maghreb » (MIREM), (2007)
3. « Migration et compétence », dans le cadre de la réalisation du rapport relatif au « rôle des compétences dans le phénomène migratoire au Maroc » (2012).

Les résultats de ces enquêtes, bien qu'elles soient orientées par des objectifs différents que ceux qui orientent notre étude, ont contribué à améliorer et approfondir nos connaissances du phénomène de retour des MRE pour s'installer à nouveau au Maroc.

L'objectif principal que nous nous sommes fixé dans nos investigations est d'essayer de :

- définir la migration de retour et comprendre les causes de ce phénomène migratoire à l'envers,
- préciser les procédures suivies par les MRE pour réaliser leur retour,
- identifier les organismes nationaux et internationaux qui s'occupent et se préoccupent de cette question,
- identifier les projets mis en place par ces organismes dont le but est d'assister et d'aider les MRE de retour à réussir leur réintégration dans la société marocaine.
- élaborer des mécanismes pour rendre cette réintégration bénéfique pour toutes les parties concernées, à savoir : le pays d'accueil, le Maroc et le MRE de retour et sa famille.

Pour ce, notre groupe a élaboré un programme de travail composé de Quatre thèmes, Sept Mesures et 35 Actions. Pour chaque action, nous avons émis une description et un plan d'exécution.

Nous avons commencé notre travail par une recherche documentaire bibliographique et webliographique dont laquelle nous avons regroupé les études, recherches quantitatives et qualitatives, analyses statistiques, informations relatives aux organismes qui s'occupent de la question de la migration et informations relatives aux projets d'assistance au retour des MRE. Cette documentation nous a permis de mieux cerner l'objectif principal de notre investigation, et l'encadrer dans les deux axes suivants :

- 1- l'élaboration d'une cartographie des organismes et projets relatifs à la question de la réintégration des MRE de retour et de leurs enfants à travers l'établissement des fiches d'identifications.
- 2- L'élaboration des mécanismes pour la réintégration socioprofessionnelle des MRE de retour et des mécanismes pour la réinsertion socioéducative de leurs enfants.

Pour concrétiser nos investigations, nous avons procédé par un travail de terrain à travers deux enquêtes empiriques auprès des marocains qui planifient leur retour, les marocains qui ont réalisé leur retour, et auprès des départements ministériels et organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de cette question. Ces deux enquêtes se sont fondées sur un guide d'interview et un questionnaire. L'enquête qualitative, i.e. le guide d'interview concentré sur les organismes, a été menée au Maroc, en Espagne, en Italie, en France et au Pays Bas. Pour ce, nos questionnaires ont été traduits dans les langues comprises par les enquêtés. L'enquête quantitative a été réalisée dans les différentes régions du Maroc qui ont connu une forte proportion du retour des MRE, i.e. la région du Souss Massa Draa, la région de l'Oriental, la région du Nord, et la région du Centre.

Les résultats de l'analyse de cette enquête nous ont permis de définir le profil sociodémographique des MRE de retour et celui de leurs enfants.

Il est vrai que d'autres recherches intéressaient ou s'intéressent (aient) elles aussi à la définition de ce profil, i.e. l'approche statistique quantitative des MRE de retour. Toutefois, l'originalité et l'apport indéniable de notre travail est **l'élaboration d'une cartographie** des organismes et des projets qui s'occupent de la réintégration des MRE de retour et la réinsertion socioéducative de leurs enfants, et **la production des mécanismes de réintégration socioprofessionnelle et de réinsertion socioéducative des enfants des MRE de retour**. Ces deux volets n'ont fait l'objet, à notre connaissance, d'aucun programme de recherche hormis quelques approches descriptives/évaluatives des cas et quelques recommandations soulignées dans quelques études mentionnées dans la bibliographie.

Nous avons subdivisé notre travail en cinq Chapitres. Le premier chapitre a été consacré à la cartographie des organismes en charge de la réintégration socioéconomique des MRE de Retour et à la réintégration socioéducative et culturelle de leurs enfants. Dans le deuxième chapitre nous avons présenté une Cartographie des projets relatifs à la réintégration socioéconomique des MRE de Retour et à la réintégration socioéducative et culturelle de leurs enfants. Le troisième chapitre est consacré à l'enquête sociodémographique des MRE de retour. Il comporte le protocole méthodologique, l'analyse statistique, les résultats quantitatifs et qualitatifs. Les mécanismes de la réintégration socioprofessionnelle des MRE de retour sont proposés dans le quatrième chapitre. Quant au cinquième et dernier chapitre, il comporte nos propositions relatives aux mécanismes pour la réinsertion socioéducative des enfants des MRE de retour.

Premier Chapitre:

Cartographie des organismes en charge de la réintégration socioéconomique des MRE de Retour et à la réintégration socioéducative et culturelle de leurs enfants.

Afin de réaliser cette cartographie, il fallait inventorier les différents organismes Nationaux, Internationaux, Gouvernementaux, Non gouvernementaux Inter-gouvernementaux, et Départements ministériels qui ont des projets, des actions ou des programmes relatifs au soutien, à l'assistance et l'aide des MRE de Retour et à leur réintégration socioéconomique et la réintégration socioéducative de leurs enfants. Cette immense entreprise nous a permis de découvrir que même s'il existe une multitude d'organismes qui se sont occupés et s'occupent du phénomène migratoire en général, le nombre d'organismes qui portent intérêt à la question du retour des migrants dans leur pays d'origine est beaucoup moins important. Cette constatation est aussi vraie pour le Maroc. En effet, les organismes chargés de la diaspora marocaine s'occupent essentiellement des questions relatives aux droits, besoins et intérêts de ces marocains dans les pays d'accueils¹. Cela dit, il vrai que la dernière décennie a connu une attention spéciale de ces organismes aux porteurs de projets d'investissement et à ceux considérés comme des compétences dans des domaines dont le Maroc a besoin pour assurer la mise en œuvre et le développement des projets structuraux lancées sous formes de grands chantiers.

A cet égard, nous avons procédé, en premier lieu, par l'identification des principaux organismes nationaux qui s'occupent des Marocains résidant à l'étranger (dorénavant MRE). Nous avons, ensuite, limité nos investigations aux organismes qui s'intéressent directement ou indirectement à la question de la migration de retour et aux attentes des MRE de retour et de leur famille.

1- Les organismes nationaux qui s'occupent proprement des MRE

Il existe plusieurs instances officielles marocaines qui s'occupent des MRE. Cette multitude peut être justifiée par la nature statuaire, les domaines d'intérêt et les objectifs de chacune de ces instances vis-à-vis des MRE. Néanmoins, cette situation provoque parfois des chevauchements et des aspects répétitifs des actions menées pour mieux servir ces marocains et leurs familles soit dans le pays d'accueil, soit au cours de leurs vacances au Maroc.

¹ Le Maroc a changé plusieurs fois le qualificatif qui désigne cet ensemble de citoyens marocains. Au début, ils étaient considérés par la tâche pour laquelle ils ont immigré, i.e. le travail. Pour ce, cette appellation est passée du « Travailleurs marocains à l'étranger », à « Ressortissant marocains à l'étranger », à « Marocains résidant à l'étranger », à « Communauté marocaine à l'étranger ».

Les principaux organismes gouvernementaux nationaux qui s'occupent des MRE sont² :

- le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des affaires de la Migration (MCMREAM).
- Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME)
- Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger (FH2MRE)
- Observatoire de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger (OCMRE)
- Agence nationales de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC)
- Ministère des Affaires Étrangères et de la coopération (MAEC)
- Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII)

Pour les missions et tâches de tous ces organismes, nous nous sommes intéressés qu'aux deux volets qui importent dans notre étude, à savoir la réintégration socioprofessionnelle des MRE de retour et la réinsertion socioéducative de leurs enfants.

En effet, et afin d'offrir des services répondant aux attentes et besoins des MRE, le MCMREAM a mis en place un Plan d'Action ambitieux dans le but de protéger les gains, les intérêts et les droits des MRE, à la fois au Maroc et dans les pays d'accueil, de renforcer leur protection sociale et de préserver l'identité marocaine des jeunes MRE.

A cet égard, et parmi les axes prioritaires de la stratégie du ministère, nous citons : l'optimisation de la contribution des « Marocains du Monde » au développement économique, social et humain du Maroc et leur implication dans la gestion de la chose publique et dans les chantiers du développement humain. Afin de concrétiser cette stratégie, le Ministère opère par :

- la mobilisation des compétences des MRE en faveur de l'économie nationale et la création de mécanismes d'accompagnement ;
- le renforcement de l'articulation entre migration et territoire.

- ² D'autres organismes s'occupent eux aussi des MRE mais à un degré secondaire. Pour ce, nous ne sommes pas attardé dans leur identification. Toutefois, nous allons indiquer, au fur et à mesure, leur implication dans ce processus de retour si cette implication existe. Ces organismes sont : Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, l'Office de change, les Centres régionaux d'investissement, le Ministère du tourisme, le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime....

Cela est traduit par la planification et la réalisation de plusieurs actions en collaboration ou en partenariat avec d'autres organismes nationaux ou internationaux comme :

- Le programme FINCOME
- L'élaboration d'une stratégie en matière de mobilisation des compétences.
- Promotion et soutien aux initiatives de Co-développement.
- La promotion des études et de la recherche sur la migration.

2-Les organismes intergouvernementaux et internationaux :

- ❖ OIM
- ❖ AFD
- ❖ CEFA Onlus
- ❖ Commission européenne
- ❖ ONU
- ❖ Parlement Européen
- ❖ Union Européenne
- ❖ PNUD
- ❖ Agence Internationale pour le développement économique et social (AIDES)
- ❖ EuropeAid
- ❖ USAID

A titre indicatif dans ce résumé, nous soulignons les actions mené par l'organisation internationale pour les migrations (OIM), qui a parmi ces orientations stratégiques, la tâche d'« **Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire (et involontaire) et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration**, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales ».

Ces actions sont traduites sous formes de projets et **Actions planifiées et offertes au MRE :**

- MEDMAII
- Enhanced Opportunities for Moroccan Youth Program (FORSATY)
- Programme de Retour Volontaire et Réintégration
- Bénéficiaire de l'Orientation à l'Intégration à travers le E -Learning (E - bosla)
- Retour temporaire de nationaux qualifiés (TRQN III)

Deuxième Chapitre:

Cartographie des projets relatifs à la réintégration socioéconomique des MRE de Retour et à la réintégration socioéducative et culturelle de leurs enfants.

Dans le deuxième chapitre de notre rapport, nous avons élaboré une cartographie des différents projets relatifs à la réintégration socioéconomique des MRE de Retour et à la réintégration socioéducative et culturelle de leurs enfants.

Nous citons, à cet égard, les projets suivants :

- Mobilité des compétences vers le Maroc
- MEDMA2 (l'Organisation internationale pour les migrations (OIM au Maroc et en Belgique), en coopération avec le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des affaires des migrations (MCMREAM) et la Fondation Hassan II pour les MRE (FHII-MRE).
- FINCOME (Forum international des compétences marocaines à l'étranger)
- MIREM
- MEDA2
- INFITAH (Anapec meda2)
- MIGRATION ET COMPETENCE
- MAGHRIBCOM
- ERI
- TOKTEN
- Euromed Migration III
- DiaMed
- Tremplin Maroc
- Paceim IRD
- Anima Investment network
- ACEDIM (Accompagnement à la création d'entreprise pour la diaspora marocaine), un projet conjoint de la FBPCE et de l'ACIM.
- Assister le retour volontaire et la réintégration de retournés marocains au Maroc (OIM)
- « Accompagner Les MRE dans leur projet de création d'entreprise » (AFD)
- « Protection et retour volontaire dans le pays d'origine pour les personnes particulièrement vulnérables » (DDC)
- Initiative Conjointe Migration et Développement
PNUD/UE/CH/OIM/OIT/FNUAP/HCR/ONU/FEMMES)
- « Mutualiser les compétence des migrants pour le développement économique et solidaire au Maroc » (AIDES)
- « Face Maroc » ("Faciliter la Création d'Entreprises au Maroc grâce à la mobilisation de la diaspora marocaine installée en Europe" (La fondation IntEnt aux Pays-Bas, l'Agence française de Développement, le CIM en Allemagne et IntEnt Maroc)
- ERSO Ouest (European Réintégration Support Organisations) (EuropeAid)
- STAVR "Strengthening Tailor Made Assisted voluntary return" (renforcer l'assistance individuelle au retour volontaire) : (Caritas International)
- Assistance au retour volontaire et à la réintégration dans leur pays d'origine (OIM)
- Temporary return of qualified nationals III (OIM)

- PROGRAMME D'AIDE AU RETOUR DE L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION (OFII) en France
- Solidarité et gestion des flux migratoires (Fond Européen pour le retour)
- Le programme de réintégration (caritas International)
- Programme REAB (caritas International)

Dans notre étude de tous ces projets, nous nous sommes intéressés uniquement à ceux qui ont traités direct ou indirect au MRE de retour, et avons établi une fiche descriptive représentative qui comporte les éléments suivants :

- Identification du projet
- Objectif du projet
- Organisme maître d'œuvre du projet
- Partenaires
- Période et durée du projet
- Budget et financement du projet
- Echancier de la réalisation du projet (Lancement, Bénéficiaires, exécution, suivi, taux de réalisation des objectifs,...)
- Actions réalisées et Evaluation (si le projet a été évalué)

Troisième Chapitre:

Enquête Socio- démographique des MRE de Retour

Le troisième chapitre présente une étude détaillée du travail de terrain effectué dans les différentes régions du royaume et auprès des représentations consulaires dans les pays d'accueils.

En effet, nous avons mené deux enquêtes sur le terrain: l'une qualitative par interview et l'autre quantitative par questionnaire. Le guide d'interview a été administré aux organismes nationaux, internationaux, et représentations consulaires du Maroc dans les pays d'accueil des MRE qui s'intéressent à la question de la réintégration des MRE de retour. L'enquête quantitative par questionnaire a concerné les chefs de famille MRE de retour et les enfants des MRE de retour, et a été accomplie de manière individualisée dans les principales régions du royaume concernées par le retour des MRE. Les deux instruments d'investigation (l'interview et le questionnaire) ont été administrés au Maroc et dans les pays d'accueil en arabe, français, espagnol, et italien pour plus de précision des données recueillies.

Parmi les objectifs de cette enquête, nous citons, l'identification des profils de MRE de retour (compétences, intérêt et besoins).

Quatrième Chapitre:

Mécanismes pour la réintégration socioéconomique des MRE de Retour

Le quatrième chapitre, nous l'avons consacré à l'élaboration des mécanismes pour la réintégration socioéconomique des MRE de Retour.

Parmi les lignes directrices qui ont guidées notre pensée pour le développement de ces mécanismes, nous citons :

- Nos propositions ne représentent pas une incitation ni un encouragement à la prise de décision du retour au pays mais un encadrement et une meilleure assistance pour ceux qui prennent cette décision étant donné qu'elle représente l'un de leur droit.
- Nos propositions ne représentent guère une stratégie pour privilégier les MRE de retour par rapport à leurs concitoyens. Au contraire, **nous visons l'élaboration d'une synergie entre le savoir-faire acquis par les MRE de retour dans les pays d'immigration et les potentialités socioéconomiques locales pour un développement durable de notre pays.**

Les mécanismes que nous proposons reflètent **l'instauration d'une culture de contractualisation et d'engagement réciproque entre le MRE de retour et le pays d'immigration**, et entre le MRE de retour et le Maroc à travers le ministère de tutelle afin de réaliser une action triple gagnant.

Les mécanismes proposés dans ce cadre avec leur plan d'action sont :

1- Mécanismes pour l'Identification des Profils des MRE de retours :

Mécanisme 1 : L'exploration des profils des MRE qui planifient leur retour (phase pré retour) : situation socioprofessionnelle, attentes et objectifs.

Mécanisme 2 : L'exploration des profils des MRE ayant réalisé leur retour (phase post-retour): situation socioprofessionnelle, difficultés, attentes et objectifs.

2- Mécanismes pour une réintégration socioprofessionnelle réussie des MRE de retour

2- 1- Mécanismes pour la réintégration socioéconomique dans le secteur agricole :

Mécanisme 1 : La réintégration socioéconomique salariale dans le secteur agricole :

Mécanisme 2 : La réintégration socioéconomique investissement dans le secteur agricole (Maroc vert, Interprofession)

2- 2- Mécanismes pour la réintégration socioéconomique dans le secteur du Bâtiment et des travaux de construction:

Mécanisme 1 : La réintégration socioéconomique salariale et investissement dans le secteur du Bâtiment et des travaux de construction :

2- 3- Mécanismes pour la réintégration socioéconomique dans le secteur du Tourisme

Mécanisme 1 : La réintégration socioéconomique salariale et investissement dans le secteur du Tourisme

2- 4- Mécanismes pour la réintégration sociale : Logement et couverture médicale

Mécanisme 1 : La réintégration sociale : Le logement (acquisition, aide à la construction, faciliter les crédits, rééchelonnement du crédit, (informer le MRE des possibilités existantes et l'assister à prendre profit)

Mécanisme 2 : La réintégration sociale : la couverture médicale (l'extension de RAMED et AMO pour couvrir les MRE de retour et de leur famille dans la phase de la quête d'un emploi ou de démarrage du projet)

3- Mécanismes pour la réintégration socioéducative et culturelle des enfants des MRE de Retour

Cinquième Chapitre:

Mécanismes pour la réintégration socioéducative et culturelle des enfants des MRE de Retour

Mécanisme 1 : L'identification des Profils socioéducatifs des enfants des MRE de retours :

Mécanisme 2 : Le soutien psychosociologique des enfants des MRE de retour

Mécanisme 3: Le soutien linguistique des enfants des MRE de retours

Mécanisme 4 : Le soutien éducatif des enfants des MRE de retours passe par l'élaboration d'un:

- **Programme pour l'enseignement de la langue et la culture arabe.**
- **Programme pour l'enseignement du Français langue étrangère (FLE).**

- **Programme pour l'enseignement de la langue et la culture du pays d'accueil (continuité de l'éducation des enfants des MRE de Retour et prévision pour leur retour un jour à ce pays)**
- **Encouragement des pays d'accueil pour la création des programmes des formations éducatives et culturelles en partenariat avec le ministère d'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieure, de la recherche scientifique et de la formation des cadres pour assurer le cursus scolaire des enfants des immigrés de retour.**

Nous avons, à la fin de notre rapport, émis **une recommandation que nous nous jugeons d'une grande valeur pour traiter ce phénomène d'immigration. Il s'agit de la création d'un « Fond retour et solidarité ».**

Ce Fond aura comme objectif et tâche l'Assistance au Retour et à la réintégration des MRE. Il doit être le produit d'une collaboration entre les différents organismes et acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et internationaux. Quant à la gestion de ce fond, elle doit être confiée au ministère de tutelle. Et afin d'assurer la participation des MRE du monde dans cette action, ce fond doit prendre la forme d'un fond d'assurance « **Fond Retour et Solidarité** ».

Ce fond doit assurer:

- l'assistance au retour,
- l'aide à l'intégration sociale et professionnelle des MRE de retour,
- l'aide à l'investissement,
- l'accompagnement et le suivi de l'intégration socioéducative des enfants des MRE de retour.